

Image not found or type unknown



Renonciation succession personne décédée à l'étranger

Par **matl20**, le **27/05/2009** à **17:44**

Bonjour,

Mon père est décédé au Sénégal ou il résidait.

Un notaire a été chargé de la succession en France. Je suis domiciliée en France.

Je souhaite renoncer à la succession.

Le notaire ne sait pas quelles démarches je dois faire. Il ne sait pas quel document je dois fournir et quelle instance doit l'établir. J'ai contacté l'ambassade de France au Sénégal et le TGI de mon lieu de résidence qui ne savent pas quels documents je dois fournir et se déclarent incompétents.

Merci beaucoup